

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Zeitschrift:</b> | Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin |
| <b>Herausgeber:</b> | École fédérale de gymnastique et de sport Macolin  |
| <b>Band:</b>        | 18 (1961)  |
| <b>Heft:</b>        | [4]  |
| <b>Artikel:</b>     | En montagne : il y a risque et risque...   |
| <b>Autor:</b>       | Wolf, Kaspar   |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-996522">https://doi.org/10.5169/seals-996522</a>                          |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

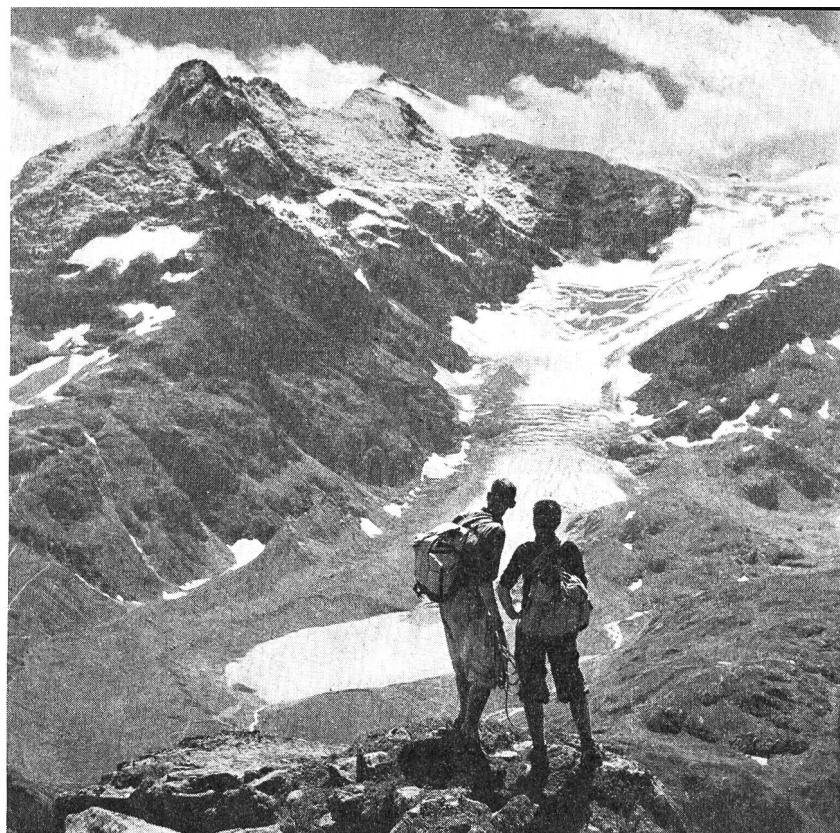
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

En haute montagne—

## Il y a risque et risque ...



**L'alpinisme** est, chaque fois, remis en question lorsqu'un accident mortel est à déplorer. Des générations d'alpinistes peuvent avoir glorifié les beautés des excursions en montagne, des physiologues ont pu en relever la valeur sportive, des psychologues, en louer le rôle stimulant et des sociologues mettre en valeur leur nécessité dans les temps modernes ! Toutes ces justifications s'évanouissent et disparaissent lorsqu'un homme fait une chute mortelle. Devant le cercueil, les parents se posent cette simple question : Etait-ce vraiment nécessaire ? Cette question, tous ceux qui ont connaissance de l'accident aussi, se la posent. Et cette question doit à nouveau être posée et résolue par tous ceux qui assument une responsabilité dans le domaine de l'alpinisme. **L'accident mortel** survenu sur la route, dans la profession et la mort même sur le champ de bataille sont « compris », aussi inattendus et aussi tragiques qu'ils puissent être, parce qu'ils échappent généralement à la volonté humaine. Ils sont compris comme une conséquence tragique d'une obligation. Mais il en est tout autre de la mort en montagne. Aux yeux de nombreux humains, l'alpiniste s'expose, de plein gré et sans « motif valable » au danger de mort. Vu sous cet angle, l'alpinisme devrait, logiquement, être condamné comme une entreprise hasardeuse. Mais la question se pose autrement.

**Le risque** est toujours présent en alpinisme. Mais celui qui prétend que l'alpinisme est en soi dangereux ne connaît par la montagne.

On peut parcourir les montagnes par d'innombrables sentiers, chemins et itinéraires sans courir plus de risques que sur la route et sur le chantier, aussi en sécurité et aussi menacé que sur l'escalier de sa propre cave !

D'innombrables personnes recherchent ainsi avidement l'aventure de la montagne, la trouvent et enrichissent leur vie d'un profit physique et moral inappréciable.

Faut-il, en conséquence, fixer ces risques quotidiens comme limites de risques tolérés aux alpinistes conscients de leurs responsabilités ? J'aimerais répondre, très sérieusement, oui, sans toutefois, devoir enlever aux alpinistes acharnés, le droit qui leur est propre, de se mesurer sérieusement avec le roc, la glace et les glaciers.

Le danger de l'alpinisme n'est pas tellement fonction de la montagne elle-même mais bien davantage de celle de l'alpiniste lui-même. Son endurance, sa force, son habileté, ses connaissances techniques, sa capacité de jugement et son expérience des difficultés et des dangers déterminent le degré de risques qu'il encourt dans chaque ascension.

**L'aventure alpine** est, en effet, recherchée par le jeune homme. Il en a besoin pour développer ses forces corporelles et plus encore ses forces morales, pour les éprouver, pour les mesurer. S'il s'aventure en montagne, dans ce laboratoire naturel d'expériences humaines, ce n'est pas, en premier lieu, pour contempler les merveilles de la nature, mais pour risquer quelque chose. Le guide et le moniteur d'excursions, responsables des jeunes qu'ils accompagnent, ne risquent-ils pas un conflit de conscience ? Une aventure alpine n'est-elle pas un risque hasardeux et ne va-t-on pas se trouver un jour devant un mort ? Devant ses parents ? Où se trouve la limite entre les responsabilités que l'on peut assumer et celles que l'on ne peut pas ?

**La mesure** doit être trouvée lorsque l'on sait distinguer entre ce risque contrôlé et le risque hasardeux ; le risque subjectif auquel le jeune homme est sensible et le risque objectif qu'il court en réalité. Le premier peut et doit être grand, en apparence, mais il n'ose pas dépasser, même en montagne, les limites de risque que Dieu a fixées à toute existence humaine. Le risque subjectif s'impose au jeune alpiniste lorsque les précipices s'ouvrent sous ses pieds, lorsque le roc se dresse devant lui, lorsque l'orage menace. Ses sens se développent à l'épreuve de la peur et du courage. Et pourtant le moniteur d'alpinisme sait son jeune aventureux en toute sécurité ; grâce à la corde d'assurance, au roc solide, à la possibilité de retraite étudiée d'avance en cas d'orage ou de tempête. Les dangers objectifs tels que les chutes de pierres et les avalanches, les escaladeurs de la paroi nord de l'Eiger les affrontent. Mais ils affrontent aussi une inconnue avec laquelle nous ne pouvons ni ne devons compter. Pour le guide de jeunes en haute montagne, il y a risque et risque ! C'est à lui qu'il appartient de le choisir.

**Le guide de jeunes en haute montagne !** Son enseignement revêt une grandeur exceptionnelle. Sa justification dépend, toutefois, uniquement de son format humain et de ses capacités d'alpiniste. Celui qui possède les deux est au service d'un art, l'art de l'alpinisme que l'on ne peut qu'approuver.

Kaspar Wolf